

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1690/SG/CG prescrivant la fermeture provisoire d'un bar-restaurant

n° 74-1690/SG/CG

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

6 novembre 1974

Numéro JO

n° 22 du 25/11/1974

Date du numéro

25 novembre 1974

TEXTE INTÉGRAL

Le bar-restaurant «La Palmeraie » sis à Ambouli, exploité par M. Dublineau, sera fermé temporairement pendant la durée des travaux et réaménagement à exécuter conformément aux prescriptions indiquées dans le rapport susvisé.